



## Appel à projet

### Scénographie de la manifestation *Un Marché pour l'Art*

**Date** : samedi 8 mai 2010

**Lieu** : Halle du Marché Montfort / Serres municipales (Aubervilliers)

**Publics visés** : l'ensemble des habitants d'Aubervilliers, la population des localités voisines, les professionnels du secteur

**Commanditaire** : Direction des Affaires culturelles d'Aubervilliers

**Date limite de remise du dossier** : jeudi 25 mars 2010

## 1 – Contexte

Dans le cadre de ses missions de soutien à la création et à la diffusion dans le domaine des arts plastiques, la Direction des Affaires culturelles d'Aubervilliers produit des manifestations permettant la mise en réseau des artistes présents sur le territoire et la diffusion de leur travail auprès de la population, ceci dans un contexte d'absence de lieu d'exposition pérenne.

De cette volonté et de la rencontre avec des artistes désireux d'exposer de manière non conventionnelle est née la première édition du *Marché Pour l'Art* en octobre 2007. Située dans la halle du Marché du Montfort, cette manifestation réunit sur une journée (le samedi) entre 25 et 50 artistes qui exposent en utilisant les structures du marché.

Il apparaît aujourd'hui opportun de professionnaliser davantage la manifestation, en se dotant de compétences spécifiques capables de concevoir une scénographie plus valorisante pour les artistes et leur travail. Afin de donner à cet événement un caractère attractif pour les professionnels et plus lisible auprès du public, un scénographe sera chargé de mener une réflexion autour de ce lieu et de mettre en œuvre son aménagement.

La prochaine édition du *Marché Pour l'Art* aura lieu le samedi 8 mai 2010 de 12h à 20h dans la halle du marché du Montfort ; elle se déploiera également pour la première fois dans un autre lieu : les serres communautaires situées en face de la Halle, boulevard E. Vaillant, mettant à profit l'ouverture annuelle au public de ce lieu.

## 2 – La commande : finalité et objectifs

Le prestataire assurera la cohérence visuelle de la manifestation en visant trois objectifs :

- permettre aux artistes d'exposer dans les conditions les plus professionnelles possibles
- favoriser les meilleures conditions d'accueil pour les visiteurs
- créer un univers original tenant compte de la vocation initiale du lieu et son « détournement » en lieu d'exposition

Associé au choix de l'emplacement des artistes et des autres participants (restauration, scène musicale, espace enfants, espace projection vidéo), le prestataire créera une atmosphère en lien avec le cadre et l'esprit du marché, et donnera les indications nécessaires aux exposants pour concevoir leur stand. Il veillera plus particulièrement à l'éclairage et à la signalétique à l'intérieur de la halle.

Concernant la partie de l'exposition présentée dans les serres, le prestataire sera associé au choix des œuvres (sculptures, installations) et à leur emplacement.

Enfin, il sera directement en charge de la conception et de la mise en œuvre de la scénographie des espaces communs, à savoir :

- un emplacement destiné à accueillir des prestations musicales et autres (table ronde)
- un espace enfants
- un espace de projection vidéo
- un espace de restauration

Pour la mise en œuvre, le prestataire pourra être aidé par du personnel municipal s'agissant du transport ou de la mise à disposition d'une équipe technique.

Un certain nombre de contraintes existe liées au fait que l'utilisation habituelle de la halle est celle d'un marché. On ne peut en particulier utiliser que les stands non occupés (voir plan en annexe). Il est interdit d'intervenir sur les murs ainsi que sur les stands loués par des commerçants sédentaires.

Le prestataire devra intégrer la contrainte forte d'un calendrier resserré tant dans la phase de production du projet que dans sa mise en œuvre : l'intervention dans la halle aura lieu à partir du vendredi 7 mai à 14h pour une livraison le samedi 8 mai à 11h..

Le démontage interviendra le samedi 8 mai à partir de 20h.

### **3- Conditions financières**

L'enveloppe financière s'établit à 3 500 €. Elle comprend :

- la conception du projet d'aménagement
- la participation au montage
- l'achat de matériel
- la mise en œuvre du dispositif scénographique
- le démontage

### **4- Délais**

La proposition détaillée est à rendre le jeudi 25 mars, accompagnée du CV et des références du candidat.

Le dossier complet est à envoyer à :

Julie Cahen-Ulloa  
Direction des Affaires culturelles  
7, rue Achille Domart  
93 300 Aubervilliers  
Ou par mail : [jcahen@mairie-aubervilliers.fr](mailto:jcahen@mairie-aubervilliers.fr)

Vous serez informé par courrier du choix retenu par la DAC dans la semaine du 29 mars au 2 avril.

Pour tout renseignement : Julie Cahen-Ulloa / 01.48.39.50.23 / [jcahen@mairie-aubervilliers.fr](mailto:jcahen@mairie-aubervilliers.fr)

## Annexe : Prises de vue du site

Halle vide



*Marché Pour l'Art, 1<sup>ère</sup> édition (octobre 2007)*



Marché Pour l'Art 4<sup>ème</sup> édition (octobre 2009)



(© Collectif Albert)